



## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M. et Mme LEGRAND-RODRIGUES PATRAO demeurant Chaussée de Dinant 1A à 5537 Anhée.

Le terrain concerné est situé **Haie-aux-Faulx, 1A à 5530 Evrehailles** et cadastré **division 2, section D n°78D pie**.

Le projet est de type : **Construction d'une habitation unifamiliale**, et présente les caractéristiques suivantes :

Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation ;

nature des écarts au RGBSR :

- rapport façade / pignon,
- mise en œuvre d'une toiture plate (et matériaux propres aux toitures plates),
- matériaux de parement,
- horizontalité de certaines baies

L'annonce de projet est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-2 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale, service Urbanisme, rue de l'Hôtel de Ville, 1 – 5530 YVOIR du lundi au vendredi, de 8h à 12h, le mercredi également de 13h à 16h et le samedi, au service Accueil, de 10h à 12h.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mr Carl-Eric BERGEMANN, conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, (téléphone : 082/610.327. - mail : urbanisme@yvoir.be).

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 06/06/2022 au 20/06/2022 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale, service Urbanisme, rue de l'Hôtel de Ville, 1 – 5530 YVOIR ;
- par télécopie au numéro : 082/610.311.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@yvoir.be
- remises au service Urbanisme dont le bureau se trouve rue de l'Hôtel de Ville, 1 – 5530 YVOIR,

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : « réclamation dossier PU-2022-028 ».

A Yvoir, le 24 mai 2022

La Directrice générale,  
Joëlle LECOCQ



La Bourgmestre ff,  
Chantal ELOIN-GOETGHEBUER